

Un jardin « à la française »

CM

André Le Nôtre, le jardin de Vaux le Vicomte, XVII^e siècle.



Le jardin à la française est un jardin d'ornement : il est fait pour le plaisir des yeux et la promenade.

Il est organisé de manière que l'on voie une longue perspective de 2 kilomètres.

Le Nôtre a créé une illusion d'optique : les éléments au loin sont plus grands que ceux qui sont proches. Ainsi, le bassin rond est 8 fois plus petit que le bassin carré. En arrivant au bout, on découvre même un canal, jusqu'alors invisible.

Depuis l'Antiquité, des jardiniers créent de magnifiques jardins. Au XVII^e siècle, à Vaux le Vicomte, le paysagiste Le Nôtre a imaginé un nouveau style de jardin : le jardin « à la française », caractérisé par une totale maîtrise de la nature, ordonnée et sculptée selon un plan précis. Ce jardin impressionna tant Louis XIV lors de sa visite qu'il demanda à Le Nôtre de créer les jardins du château de Versailles. Ce style se propagea alors dans toute la France.